









































## Lu pour vous,

### 1) - le dernier ouvrage de Thomas GUENOLE : « la guerre sociale est déclarée » (Edition PLON – mars 2018) – également auteur de « la mondialisation malheureuse » (Edition FIRST)

La politique actuellement menée est celle de l'antisocial. L'antisocial est d'abord un projet politique de démolition de notre modèle social. Il y a une coalition de forces politiques, économiques et médiatiques pour réussir à imposer ce programme inégalitaire à la population alors que la majorité y est perdante, avec moins de services publics, de droits sociaux, de protection sociale et plus de précarité dans la vie professionnelle et personnelle. Le combat idéologique et politique des gouvernants passe par des « réformes » ; en réalité des « contre-réformes » ; car une réforme se veut positive dans l'amélioration de l'intérêt général des citoyens ou des travailleurs, ce qui n'est pas le cas quand elles sont proposées – sinon imposées – aux citoyens puisque que c'est tout le contraire ; elles sont souvent destructrices des droits acquis ou des conquies sociaux. Elles passent par des termes tels que : - réforme anti-chômeurs ; réforme anti-code du travail ; réforme anti-syndicats ; réforme anti-santé ; réforme anti-retraite ; réforme anti-éducation nationale ; réforme anti- fonctionnaires ; réforme anti- taxes ; réforme anti-réfugiés...

Le système médiatique dominant, aidant par amplification de l'antisocial, est un organe de propagande qui répète en boucle les mêmes mensonges antisociaux que les politiques et diabolise les paroles critiques du système. Les éditorialistes des médias radiophoniques et audiovisuels sont tous d'accord sur des cibles identiques, identifiées et diaboliser des catégories de salariés ou des syndicats qui refusent d'accompagner le système.

La propagande fonctionne et beaucoup de citoyens finissent soit par adhérer à leurs discours rabâchés (alors que c'est contraire à leurs intérêts de classe), soit par se résigner. Ces citoyens sont les perdants de l'antisocial et leur inaction entraîne, tire vers le bas ceux qui bougent et luttent pour gagner.

La personnalisation du combat politique est trompeuse. L'adversaire n'est pas à priori Macron, ni avant lui Hollande, Sarkozy ou Chirac puisqu'ils sont finalement des exécutants du projet. Les arguments employés par ceux qui les mettent en place et par ceux qui les promeuvent (au niveau des politiques ou des médias) pour mettre à mal nos droits sociaux ont pour termes anti chômeurs, anti syndicats, anti assistés, fraudeurs, etc... l'angle fondamental est la diabolisation et la culpabilisation avec trois cibles ;

1) - D'abord les bénéficiaires de la solidarité ; notamment les personnes à faibles revenus par le biais du RSA, les chômeurs prétendument responsables de leur sort parce qu'ils ne chercheraient pas assez de travail... Or, il n'y a que 120.000 postes vacants par an, selon Pôle emploi, et 5,6 millions de chômeurs en métropole. Donc si tous ces postes étaient pourvus, 98% des chômeurs resteraient au chômage. Le système de harcèlement et de flicage des chômeurs ne sert qu'à les culpabiliser et à les marquer socialement un peu plus comme coupables.

2<sup>ème</sup> cible : les protections elles-mêmes, auxquelles on impute tout ce qui ne va pas. Par exemple, le code du travail dont on dit qu'il est trop long, trop lourds, qu'il est comme un mille feuilles, etc... En réalité d'autres codes sont plus longs, plus lourds ou plus complexes et dont on n'entend jamais parler, comme le code monétaire et financier ou le code du commerce. Ou encore les arrêts maladie dont on dit qu'ils profitent toujours aux mêmes catégories. Par exemple on focalise sur l'absentéisme des enseignants dont on explique « qu'ils sont toujours absents ». Or ils sont absents en moyenne 7 jours/an contre 17 pour les salariés du privé. Alors mensonges et boucs émissaires à cibler ?

3<sup>ème</sup> cible : les politiques de solidarité et de services publiques en regard à l'argument de la dette. Cet argument dans la bouche des gouvernants et de leurs « chiens de garde » médiatiques est absolument

central et sert à éteindre tout débat. Il est insincère. C'est même un double mensonge. L'argumentaire antisocial ne nous dirait pas que la dette de l'Etat est trop élevée en même temps qu'il réduit les recettes fiscales avec des cadeaux aux plus riches. C'est incohérent. Et même en supposant que, par miracle, on ait demain un excédent budgétaire de 1% du PIB, cela prendrait 100 ans pour rembourser la dette publique actuellement contractée et supposerait une austérité énorme !

Par exemple, la Banque centrale européenne distribue 720 milliards d'Euros/an aux banques privées. Si au lieu de ça, elle créait 900 milliards environ par an pour rembourser la dette publique de la zone Euros, elle le serait en 10 ans, sans austérité.

Alors « que faire ? » Pour en finir avec la régression sociale et la fin du rôle des médias dominants ?

Une grève générale sociale et étudiante qui parte de la base. Les grèves massives ayant été très rares dans l'histoire des luttes sociales et politiques en Europe depuis le XIXème siècle, essor du mouvement ouvrier. Il n'y a aucun contre-exemple. Aujourd'hui, il y a difficulté du front social. Le rapport de forces est du côté de ceux-là, pour peu que les millions de citoyens ayant le même statut, appartenant à la même classe sociale en aient conscience. Pour arriver à des grèves massives, puis à une grève générale, il faut une accumulation de mouvements, par la base, sur la durée (plusieurs semaines jusqu'à un mois).

### **Gagner par la grève, c'est possible !**

Comme un écho à ce qui se joue depuis février 2018 dans notre pays. Rien n'est encore joué. Ce gouvernement ne lâchera rien sans y être contraint par la grève, l'unité d'action entre les différentes confédérations syndicales, puis dans chacune d'elle entre les différentes fédérations professionnelles, déclinées dans chaque syndicat d'entreprise, pour tenir et gagner.

La démonstration du référendum à Air France vient d'être faite que derrière les grévistes déclarés, il y a aussi des milliers et des milliers de salariés qui, s'ils ne peuvent pas ou s'ils ne veulent pas (pour différentes raisons) faire grève, ils n'en pensent pas moins et confortent les positions syndicales de mener le combat, de ne pas lâcher, de ne pas se laisser diviser pour gagner. En ce sens, le mandat est clair : celui de donner de la légitimité à la grève et à l'intersyndicale qui la mène, celui de poursuivre la grève sur leurs revendications.

Toutes ces grèves apportent un démenti cinglant à la campagne d'intox de Macron à coups de sondages. La réalité c'est que la grande majorité des salariés (toutes catégories confondues) qui ne sont pas aujourd'hui en grève, mais aussi les étudiants, retraités, bref l'opinion publique exprime une solidarité qu'il faut faire grandir.

Le gouvernement a échoué aussi dans sa com' pour vendre sa contre-réforme en direction des usagers des transports publics. Par contre les centaines de milliers de tracts diffusés par les organisations syndicales (notamment CGT et SUD) ont non seulement permis aux usagers, autres salariés d'autres activités de comprendre ce qui était en jeu, mais aussi de mieux percevoir ce que service public veut dire et que les agents de ces services y sont attachés pour les développer en qualité et en nombre.

Tout le monde a conscience que si le gouvernement parvient à imposer sa réforme, il y aura un boulevard pour s'attaquer à l'ensemble des droits et acquis dans tous les autres secteurs.

Ph.F

**2) - Autre livre lu : Celui de l'avocate militante du droit du travail et des salariés depuis 30 ans (PSA, continental, Moulinex, McDonald's...) Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS : elle a choisi le camp des travailleurs ! Elle travaille principalement avec la CGT. « Un monde à gagner » (Editions don quichotte-2018) :**

A combattre la justice des puissants, Il y a un monde à gagner !

« Le droit n'est pas neutre, le droit n'est pas juste et équitable en soi ». Le droit est un instrument parmi d'autres pour mener une lutte, une bagarre. Le droit est un instrument politique. C'est la conception politique que l'on en a qui fait du droit ce qu'il est. « Le droit est une technique réversible » disait Gérard Lyon-Caen. Le droit pratiqué par les avocats militants des travailleurs ne ressemble pas au droit tel que le pratiquent les avocats d'employeurs.

A travers le droit, il y a une finalité : plus de justice, plus d'égalité et conforter les droits qui garantissent les travailleurs ; C'est en cela que c'est un instrument politique. Le droit c'est l'organisation de la vie sociale, dans chaque instant de la vie des personnes, des questions de droit se posent. C'est la manière dont on conçoit ce droit-là qui est un point de vue politique. Une plaidoirie, c'est une forme de tribune politique. Le tribunal est un lieu public ; C'est là que le tribunal peut être l'occasion d'inverser les images, de donner la parole à ceux que l'on essaie de faire taire en permanence. Le procès, c'est tout un rituel, l'équilibre des armes, « légalité des armes » dit la cour européenne des droits de l'Homme (même si ce terme n'est pas le cas dans la réalité).

La colère ouvrière est régulièrement réprimée, (même quand il n'y a rien à reprocher), tandis que la violence patronale n'est jamais dénoncée. La population est accusée de violence qu'elle subit. Dans les entreprises, on a rajouté au fordisme, (c'est les temps modernes de Charly Chaplin, c'est transformer les hommes en machines, c'est une horreur) le Lean management !

L'accentuation des recours juridiques contre les syndicalistes et les salariés est concomitant à la montée du libéralisme. Quand l'Etat social se défait, l'Etat policier se conforte. Quand on met à bas les lois sociales, qu'on défait les services publics, qu'on des coups de serpe dans le maillage qui permet aux personnes les moins favorisées de s'en sortir et qui fait que la société est un peu moins cruelle, quand on défait tout cela, on provoque la révolte et donc il faut pouvoir prévoir la mater ; (les lois sécurité intérieure qui renforcent le pouvoir de la police).

Dans le livre, l'avocate fait un parallèle entre la défaisance du droit social et le renforcement d'un droit répressif. C'est dans les années 1980 que la déconstruction du droit du travail a commencé, après les lois Auroux, sont apparus les accords dits dérogatoires. On a transformé la fonction des accords d'entreprise. Ceux-ci sont nés des accords de fin de conflit pour faire cesser une grève dans l'entreprise. Les droits ont été acquis par la grève. Les accords d'entreprise étaient une institution solide, jusqu'aux années 1980.

Après les années 1980, la dérogation a commencé petitement, puis les accords donnant-donnant sont apparus puis les accords compétitivité, puis l'accord d'entreprise a été dénaturé. Au prétexte du droit de l'emploi, par la peur du chômage, on retire des quantités de droits aux salariés : gel des salaires, temps de travail allongé, retrait des pauses et conditions de travail beaucoup plus dures... Au nom de l'emploi ou du maintien de l'emploi, on licencie et dans le même temps on voit monter l'intérim ; on transforme l'emploi, on ne le défend pas ; On précarise. Avec la rupture conventionnelle collective, on va toujours plus loin, sur le terrain collectif, avec la perte de toutes les garanties en matière de licenciement collectif, et sur le plan individuel avec le moins de recours possible. Le barème imposé aux juges pour octroyer des dommages-intérêts après licenciement devant les prud'hommes est fait pour sécuriser les patrons afin qu'ils puissent faire ce qu'ils veulent et budgéter leurs licenciements à

moindre coûts., ne serait-ce pas comme dire à un voleur « quel que soit le vol que tu commets, tu paieras 2000 euros ». Du coup, le voleur peut voler 200.000 euros puisqu'il ne risque que d'en payer 2000 ! C'est le prix de l'infraction ! Pas du préjudice subi par la victime. Les employeurs sont aidés par des lettres types pour rédiger le licenciement. Il n'y a plus d'obligation aujourd'hui pour le patron de notifier et motiver le ou les motif(s) de licenciement. C'est à son ex-salarié sous délai de 15 jours maximum de lui demander les motifs. Le droit à l'oubli et à l'erreur est permis pour l'employeur. Pour le salarié dans l'exercice de son activité de travail, pas du tout : c'est la faute professionnelle, la faute grave ou la faute lourde, selon la caractérisation du patron de droit divin dans son entreprise.

Malgré les luttes qui continuent, des défaites, l'accroissement de la violence à l'égard des salariés (toutes catégories confondues) « *l'histoire n'est pas finie* ». Pour Maître DUFRESNE-CASTETS, à la fin du XIXème siècle, les ouvriers qui se battaient avaient des conditions qui n'étaient pas meilleures qu'aujourd'hui ; mais ils ont lutté, ont gagné des droits et ont construit une identité. « *Dès que les gens prennent conscience de leur force, ils gagnent* ».

Comme un écho à ce qui se joue depuis février 2018 dans notre pays. Rien n'est encore joué. Ce gouvernement ne lâchera rien sans y être contraint par la grève, l'unité d'action entre les différentes confédérations syndicales, puis dans chacune d'elle entre les différentes fédérations professionnelles, déclinées dans chaque syndicat d'entreprise, pour tenir et gagner.

La démonstration du référendum à Air France vient d'être faite que derrière les grévistes déclarés, il y a aussi des milliers et des milliers de salariés qui, s'ils ne peuvent pas ou s'ils ne veulent pas (pour différentes raisons) faire grève, ils n'en pensent pas moins et confortent les positions syndicales de mener le combat, de ne pas lâcher, de ne pas se laisser diviser pour gagner. En ce sens, le mandat est clair : celui de donner de la légitimité à la grève et à l'intersyndicale qui la mène, celui de poursuivre la grève sur leurs revendications.

Toutes ces grèves apportent un démenti cinglant à la campagne d'intox de Macron à coups de sondages. La réalité c'est que la grande majorité des salariés (toutes catégories confondues) qui ne sont pas aujourd'hui en grève, mais aussi les étudiants, retraités, bref l'opinion publique exprime une solidarité qu'il faut faire grandir.

Le gouvernement a échoué aussi dans sa com' pour vendre sa contre-réforme en direction des usagers des transports publics. Par contre les centaines de milliers de tracts diffusés par les organisations syndicales (notamment CGT et SUD) ont non seulement permis aux usagers, autres salariés d'autres activités de comprendre ce qui était en jeu, mais aussi de mieux percevoir ce que service public veut dire et que les agents de ces services y sont attachés pour les développer en qualité et en nombre.

Tout le monde a conscience que si le gouvernement parvient à imposer sa réforme, il y aura un boulevard pour s'attaquer à l'ensemble des droits et acquis dans tous les autres secteurs.

Ph.F.